

MANIFESTATION DES PODOLOGUES DU 11 AVRIL 2014 A PARIS

A l'appel de la FNP, soutenu par l'UNAP-SNP et l'UFSP, environ 300 professionnels s'étaient donnés rendez-vous devant le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé ce vendredi 11 avril. Le MNUPP et d'autres associations de défense des podologues étaient également représentés. On peut regretter le peu d'étudiants présents car seulement une dizaine d'entre eux appartenant à l'INP s'étaient déplacés alors que cette action s'inscrit dans la perspective de leur avenir.

Pendant que tous ces podologues manifestaient leur ras le bol de constater le peu de prise en compte d'une profession qui contribue de façon efficace au système de soin français à un coût quasiment inexistant au regard des dépenses astronomiques de l'Assurance Maladie, une délégation, conduite par le Président de la FNP Serge Coimbra accompagné de sa première Vice-Présidente Dominique Rouland, de Fabien Stagliano Vice-président chargé de la commission « Convention » et de Bruno Salomon Secrétaire Général, était reçue au Ministère. L'UNAP-SNP ayant soutenu cette action dès son début, la FNP avait naturellement invité sa présidente Estelle Parrot-Brossaud à se joindre à cette délégation.

Reçue par Monsieur Fabrice Masi conseiller technique chargé des soins de premier recours et des professionnels de santé libéraux auprès de Madame la Ministre, absente car aux côtés du Président de la République en visite au Mexique, nous avons présenté les revendications de la profession avec, comme priorité, l'ouverture du processus conventionnel. L'accent a été mis sur l'absolue nécessité de trouver un calcul spécifique pour notre cotisation maladie, actuellement insupportable pour la profession du fait du très peu d'actes pris en compte dans notre activité conventionnée. Monsieur Masi nous a assurés que cette négociation débiterait dans le second semestre 2014 après celle sur les soins de proximité dans laquelle les podologues sont intégrés par le biais de l'UNPS. Nous avons fait remarquer à Monsieur le Conseiller technique que nous avons une expérience des promesses non tenues et que son engagement devra être suivi d'effet car notre patience était à bout !

Les autres sujets (présentés dans la motion remise à l'attention de Madame la Ministre) ont été également abordés sans concession de notre part en imposant que nos tutelles se saisissent au plus vite de ces questions et y trouvent des réponses à l'avantage de notre profession dans un cadre « gagnant-gagnant » pour toutes les parties concernées !

Un rendez-vous sera pris à nouveau pour faire le point sur l'évolution de nos demandes.

La FNP qui reste le seul syndicat habilité à négocier au nom de la profession suivra de très près cette évolution et appelle la profession à rester mobilisée.

La FNP a pris l'initiative d'une nouvelle manifestation le vendredi 17 octobre devant le Ministère de la Santé si la négociation sur notre convention n'était pas initiée à cette date.

Prévoyez cette date afin que nous soyons encore plus nombreux à manifester notre ras le bol à Madame la Ministre !

Motion déposée au Ministère : [Motion](#)

Communiqué de presse du 11 avril : [Communiqué](#)